

SYNDICATS NATIONAUX

CFDT INSEE

Tél : 01 41 17 58 90

FO INSEE

Tél : 01 41 17 51 83

UGA-CGC INSEE

Tél : 01 41 17 50 66

CGT INSEE

Tél : 01 41 17 58 91

Paris, le 26 juin 2002

INDEPENDANCE DE L'INSEE

Compte-rendu de l'entrevue avec le Directeur Général de l'Insee du 13 mai 2002

La Direction de l'INSEE était représentée par Paul Champsaur (Directeur Général), Olivier Perrault (Secrétaire Général), Michel Glaude (Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales), Jean-Luc Tavernier (Directeur des Etudes de Synthèses Economiques), Pierre Morin, (Rédacteur en chef d'Economie et Statistiques).

Les quatre organisations syndicales signataires de la « Lettre ouverte au Directeur Général », (CGT, CFDT, FO et UGA-CGC) étaient représentées, ainsi que la CFTC.

Le contexte général de cette entrevue était manifestement marqué par le fort contraste dans l'attitude des deux parties en présence :

- La bonne conscience tranquille affichée par la direction fondée sur l'absence de doute quant à la qualité de la démarche de production d'« économie et statistiques ». Elle considère toute cette agitation politico-médiatique comme un produit fatal de la statistique en période de campagne électorale, n'y voyant donc là aucune nouvelle problématique.
- Les préoccupations manifestées par les syndicats présents sur la mise en cause de la neutralité de l'INSEE, l'utilisation détournée et partisane des publications statistiques faites par les politiques.

L'entrevue a suivi le plan que nous souhaitons :

- Exposé des récentes polémiques dans lesquelles l'INSEE et son directeur ont été impliqués ;
- Un retour sur les propositions syndicales lors des discussions en CTP à l'occasion de la polémique qui avait suivi l'article de Laroque et Salanié ;
- Quelles mesures prendre pour l'avenir.

Nous avons développé nos observations :

- Les Statistiques en général et celles de l'INSEE en particulier sont de plus en plus reprises dans le débat national, nous nous en félicitons et souhaitons que cela continue ;
- Nous devons conserver et défendre notre indépendance pour tout ce qui concerne la production et la publication des statistiques ;
- Il est illusoire de penser que nous pourrions éviter tous usage partisan de nos chiffres, mais nous estimons que l'INSEE doit faire davantage pour que l'accompagnement de ses publications limite les dérives observées en ce début d'année ;
- La direction de l'INSEE a, pour le moins, manqué de prudence en publiant un article « à polémique » dans Economie et Statistique en pleine période électorale ; dès lors, l'INSEE s'est trouvé au centre d'une polémique sur sa neutralité, ce qui est préjudiciable à toute l'institution ;
- Manifestement les décisions prises par la direction après le Comité Technique Paritaire de septembre 2000 (remplacement dans le contexte, articles critiques d'au moins deux référés, indication explicite que ces articles n'engagent que leur auteur) sont inopérantes ;
- Le fond de ce débat porte également sur le statut particulier d'Économie et Statistique qui mérite d'être repensé.

Timbre Y 101 (CFDT) ; Timbre Y 301 (FO) ; Timbre Y 501 (CGC) ; Timbre Y 401 (CGT) : 18 Bd Adolphe Pinard 75675 Paris cedex 14

Le Directeur Général a détaillé différents dossiers délicats dans lesquels l'INSEE a été exposé, des changements sur l'estimation mensuelle du chômage aux publications de chiffres sur la pauvreté. Il a justifié les décisions de la Direction de l'INSEE et ne reconnaît qu'un dérapage de délais préjudiciables pour la publication de l'article d'Economie et Statistiques sur les créations d'emploi générés par la baisse des charges.

Selon lui, nos observations lors de l'affaire Laroque - Salanié avaient été prises en compte par Economie et Statistique. A la suite de l'article incriminé, deux points de vues dont l'un remettait en cause les résultats de l'enquête ont été ajoutés. D'ailleurs les journalistes critiques ont souvent utilisé ce texte pour attaquer l'article Crépon Desplat, sans même citer leur source.

Une longue discussion s'est ensuite déroulée entre responsables de l'INSEE et organisations syndicales. Pour la synthétiser, nous retenons un point fondamental de désaccord et deux points d'accord dont nous attendons la mise en œuvre :

- **Le désaccord** porte sur le statut « d'Economie et Statistique », et celui des articles de recherches en méthodologie économétrique et statistique.

Pour les organisations syndicales, les agents de l'INSEE devraient pouvoir se reconnaître dans Eco et Stat et pouvoir en assumer le contenu. Pour cela, elle devrait permettre, plus qu'aujourd'hui, aux agents qui réalisent des enquêtes statistiques, dans le domaine des ménages comme des entreprises, de pouvoir y écrire. En effet souvent ces cadres, après la phase des premiers résultats, se trouvent frustrés de leurs investissements et ne peuvent réaliser les approfondissements qu'ils souhaiteraient prendre en charge. C'est le cas de bien d'autres économistes et statisticiens de l'INSEE ou des Services Statistiques ministériels qui souhaiteraient voir publier les résultats de recherches personnelles ou collectives dans leurs domaines d'activité.

Economie et Statistique pourrait donc occuper ce créneau, sans pour cela cesser la publication d'articles issus de la recherche « pure », mais dans une moindre mesure qu'aujourd'hui. Les contributions de cette nature devraient d'ailleurs être plus clairement identifiées comme telles, avec une place spécifique dans la revue.

- **Deux points d'accord** se sont dégagés, même si la Direction de l'INSEE ne fait pas siennes les raisons qui motivent cette demande.
 - 1 - La rédaction en chef d'Economie et Statistique se veut indépendante de la Direction de l'INSEE. Pourquoi pas ? Mais les problèmes rencontrés à deux ans d'intervalle nous ont conduit à réclamer deux mesures de bon sens, qui semblent agréées par le Directeur Général et dont nous espérons la mise en place prochaine. D'abord la création d'un Comité de Rédaction d'Eco et Stat, dont la pluralité soit, aux yeux de tous les agents de l'INSEE, le gage d'une impartialité renforcée.
 - 2 - Ensuite, de façon plus technique, que les scientifiques contactés par la rédaction de la revue pour valider les articles soumis à Eco et Stat bénéficient d'un ensemble d'indications qui leur permettent de mieux cerner l'exercice qui leur est demandé.

Au-delà de l'Insee, nous avons rappelé l'importance que nous attachons à l'indépendance et au rôle des Services Statistiques des Ministères. L'exercice se révélant ici plus difficile du fait des circuits plus courts avec les ministres et de la proximité hiérarchique les cabinets ministériels.

Nous attendons des suites de cette entrevue avec la Direction qu'elle contribue à garantir l'impartialité et l'indépendance de l'INSEE. C'est aussi l'affaire de l'ensemble des personnels de l'Institut. Celui-ci a la responsabilité morale de produire des chiffres et des études qui sont utilisés par les responsables publics, commentés et critiqués.

Nous les défendrons, qu'ils plaisent ou non aux politiques ou aux journalistes, à condition de pouvoir en garantir la déontologie avec laquelle ils ont été élaborés.